

sommes un acheteur assez important dans ce domaine. Nous sommes désireux d'aider l'Union soviétique ou tout autre pays à vendre en quantité suffisante au Canada, afin qu'ils accroissent leurs achats de produits canadiens. L'Union soviétique semble être un pays où nous pourrions augmenter sensiblement nos exportations, pourvu qu'elle obtienne les dollars canadiens nécessaires pour acheter des produits canadiens. J'espère que le ministre intensifiera encore ses efforts pour tenter d'accroître les échanges commerciaux entre nos deux pays.

• (2.20 p.m.)

[Français]

M. Romuald Rodrigue (Beauce): Monsieur l'Orateur, j'aimerais remercier sincèrement l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), qui a eu l'amabilité de nous faire parvenir, dans les deux langues officielles, copie de sa déclaration.

A l'instar de ceux qui m'ont précédé, je suis très heureux de constater que le Canada en est venu à conclure un accord assez important avec la Russie.

Je me réjouis également du commerce assez considérable que nous avons fait depuis 1956 avec la Russie, et ce à cause des accords signés en 1956.

L'honorable ministre a signalé que le blé constituait une part importante de notre commerce avec la Russie depuis une dizaine d'années et que nous avons également exporté de la machinerie, y compris celle qui sert à l'exploitation des mines d'amiante. A mon avis, cela a été possible par les accords de 1956.

Avec mes collègues, je me réjouis du renouvellement de ces accords, à cause des avantages monétaires qui en découlent pour le Canada, et j'espère que les liens commerciaux établis avec la Russie seront de nature à apaiser la tension mondiale et à faire disparaître la guerre froide. A mon avis, ces accords sont à l'avantage du Canada et de la Russie.

QUESTIONS ORALES

LA POLLUTION

LE DEUXIÈME VOYAGE DU «MANHATTAN»—LA PRÉVENTION DE DOMMAGES DANS LE MILIEU BORÉAL

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Je voudrais poser une question au ministre des Transports au sujet du prochain voyage du *Manhattan* auquel le Canada a

consenti, comme l'annonçait, hier je crois, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je suppose que le ministre des Transports n'a pas encore établi les règlements relatifs à ce voyage ou à d'autres semblables, mais peut-il assurer à la Chambre que si un désastre se produisait, son ministère et ses fonctionnaires, ou même toute technique connue, pourraient empêcher la pollution de causer des dommages irréparables dans cette région septentrionale? Le ministre est-il assez sûr des techniques actuelles pour donner cette assurance?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Cette question, monsieur l'Orateur, est assez complexe, et une partie m'en paraît même hypothétique. Je vais essayer de répondre aussi brièvement que possible. En ce qui nous concerne, ni l'aide ni l'escorte de brise-glace ne seront fournies au *Manhattan* à moins qu'on ne consente à se plier aux règlements qui seront portés à la connaissance de la compagnie Humble Oil. D'autre part, il nous sera certainement possible de procéder à une inspection du vaisseau, pour nous assurer que ces règlements sont, effectivement, observés.

Quant à la pollution, on me dit que la compagnie Humble Oil cotise à la caisse internationale volontaire et que, par conséquent, les fonds de cette caisse serviraient à acquitter les frais dans le cas d'un nettoyage éventuel.

Quant à l'existence d'une technique satisfaisante, je dois dire finalement qu'une technique parfaite, avons-nous découvert, n'existe pas. Il faudra veiller surtout à ce qu'il n'y ait pas de fuites. Grâce à la compétence de notre garde côtière et à l'expérience qu'elle a acquise au cours du dernier voyage avec le *Manhattan*, nous pouvons raisonnablement espérer, et à bon droit, je crois, que le voyage sera couronné de succès.

Puis-je dire, enfin, que l'itinéraire ne comprend pas le passage du Nord-Ouest; il ne couvre que la partie orientale du passage et n'aura pas l'ampleur du premier voyage.

L'hon. M. Stanfield: Je tiens à préciser, monsieur l'Orateur, que la première question n'était pas hypothétique, car l'aptitude à enrayer la pollution influera certainement sur la décision de principe. J'aimerais demander au ministre s'il connaît la quantité de pétrole que le *Manhattan* va transporter. Sait-il combien il en transporterait la dernière fois qu'il a navigué dans ces eaux?

L'hon. M. Jamieson: Je n'ai pas en main le tonnage exact. Mais c'est une quantité énorme qui dépasse probablement les trois millions de